



La règle

- ▶ Devant un verbe, **leur** est un pronom personnel. Il est invariable. On peut le remplacer par **lui**. Je **leur** parle. → Je **lui** parle.
- ▶ Devant un nom, **leur** et **leurs** sont des déterminants possessifs. Ils s'accordent avec le nom qu'ils accompagnent. On peut remplacer **leur** par **un** ou **une** et **leurs** par **des**. Leur **chien** est gentil. → Un **chien** est gentil. Leurs **chiens** sont gentils. → Des **chiens** sont gentils.

A Complète avec **leur** ou **leurs**.

..... voiture
 clés
 devoirs
 crayons
 trousse

B Souligne les verbes, puis complète avec **leur** ou **leurs**.

Elles prêtent jouets.
 Ils montrent le chemin.
 Ce sont affaires.
 • parents sont là.
 Elle souhaite bonne nuit.

C Complète avec **leur** ou **leurs**.

- 1 livres sont neufs. 2 appartement est au dernier étage.
- 3 fleurs sentent très bon. 4 Ils ont dit d'écouter. 5 Vous racontez votre voyage.
- 6 Elle a fait un beau dessin. 7 Le professeur donne des conseils.
- 8 Les oiseaux affamés tendent bec. 9 Les animateurs donnent un goûter. 10 Les moineaux font nid.
- 11 cahiers sont bien décorés. 12 Les enfants aident parents à mettre la table.
- 13 On voit traces dans la neige.
- 14 Ces parcs sont réputés pour manèges. 15 Ils ont dit la vérité.
- 16 Elle sourit gentiment. 17 expéditions sont passionnantes.